

APPENDICE No 1

Lash, comme il appert par sa lettre du 4 septembre 1918, dans laquelle il met une copie de celle de M. Machaffie à lui adressée demandant que le conseil d'administration s'en occupe et fasse rapport. La lettre se lit ainsi (pièce 90, p. 179:—

“ *De sir Thomas White à Z. A. Lash*

“ *Au sujet de la Home Bank*

“ Cher monsieur Lash,—Je vous envoie copie d'une lettre que j'ai reçue de M. Machaffie, ancien assistant du président de la banque susmentionnée. Je serai heureux que vous discutiez la question avec le conseil administratif et que vous fassiez préparer un rapport traitant des différentes accusations portées. La question me paraît être de la plus grande importance au point de vue du public, et j'ai l'intention de faire faire une enquête complète, soit par l'Association des Banquiers ou autrement. Mais avant de prendre cette mesure, je tiens à recevoir une réponse de M. Haney et de son conseil.”

L'absence de M. Lash et la maladie de M. Haney semblent être les causes du retard de la transmission de la réponse du conseil aux accusations proférées par M. Machaffie, mais cette réponse fut envoyée au ministre le 29 octobre 1918 (pièce 96, p. 182). Le rapport est volumineux. Il traite de tous les comptes douteux, conteste les accusations de M. Machaffie et dépeint une situation qui, si elle avait été exacte, aurait prouvé qu'il n'était pas nécessaire d'agir. Ce rapport est sous la forme d'une résolution du conseil administratif traitant de tous les chefs de plainte de M. Machaffie et signée par le président. Il faut regretter qu'à bien des égards ce rapport n'ait pas été vrai. Mais il semble avoir convaincu le ministre que dans les circonstances il valait mieux laisser les dirigeants éclaircir la situation.

Ayant parlé assez longuement de la lettre de M. Machaffie, je dois ajouter que le fait suivant en aurait diminué la force persuasive dans l'esprit de qui que ce soit. Le 25 février 1918, M. Machaffie avait rédigé une lettre adressée au ministre des Finances (pièce 135, p. 390) dans laquelle il faisait certaines représentations concernant le compte de Pellatt (celui de la Nouvelle-Orléans) et le compte de Frost, critiquant ces comptes et prétendant que bien d'autres étaient aussi dans une situation précaire et blâmant la conduite du président, M. Haney. Cette lettre ne fut pas envoyée au ministre des Finances, mais une copie en fut transmise à la Home Bank (pièce 146, p. 402). M. Machaffie rétracta ensuite toutes ces affirmations dans une lettre adressée à la banque, dans laquelle il admettait que ses renseignements avaient été inexacts et incomplets et que sa première lettre pouvait créer une fausse impression sur la situation de la banque et la conduite de ses affaires. Le ministre était au courant de cette rétractation, dont la raison résidait dans le fait qu'il pouvait faire régler sa réclamation contre la banque. Si l'exactitude des renseignements relatifs aux affaires de la banque dépendait des affirmations de M. Machaffie, il serait peut-être exagéré de dire qu'il n'y fallait donner aucune attention. Mais reste le fait qu'il les avait rétractées dans des circonstances singulièrement de nature à les affaiblir et à montrer leur auteur sous un jour peu favorable. Si la question n'avait concerné que M. Machaffie et les dirigeants de la banque, personne n'aurait pu s'attendre à ce qu'on tienne compte des dire de M. Machaffie. En réponse à la lettre du ministre demandant un rapport sur ces questions, on lui soumit, le 29 octobre 1918, une longue déclaration signée par le président de la banque et présentée comme un rapport unanime du conseil, priant le président d'en transmettre une copie à M. Lash et une autre au ministre (pièce 96, p. 182). Le rapport parlait de ce qu'on avait fait en 1916, des changements opérés depuis dans l'administration de la banque, des comptes qui avaient causé tant de difficultés, et donnait